



ATTESTATION D'ASSURANCE

Contrat Multirisque Professionnelle

SARL BACHELLERIE
45 ROUTE DES DILIGENCES
19320 CLERGOUX

Valable * pour la période du 01/01/2023 au 31/12/2023

Contrat Multirisque Professionnelle : 119046623 E 001

MAAF ASSURANCES S.A. atteste que SARL BACHELLERIE est titulaire à ce jour du contrat référencé ci-dessus complété par l'intercalaire "Entreprise de travaux publics" pour les activités** suivantes :

- METIER D'INSTALLATIONS THERMIQUES DE GENIE CLIMATIQUE
CHAUFFAGISTE
- METIER DE LA FUMISTERIE ET DE CONSTRUCTION DE CHEMINEES
FUMISTERIE - CONSTRUCTION CHEMINEES
- METIER DE L'ELECTRICITE
ELECTRICIEN
- METIER D'INSTALLATION DE SALLES DE BAIN
INSTALLATION DE SALLES DE BAIN
- METIER DE LA VOIERIE ET RESEAUX DIVERS
ENTREPRISE TRAVAUX PUBLICS
- METIERS DES COMMERCES TELE-HIFI-VIDEO ET ELECTROMENAGER
VENTE REPARATION D'ELECTROMENAGER
- METIERS DES COMMERCES DE COMBUSTIBLE
GROSSISTE-COMBUSTIBLES

** Pour plus d'informations sur vos activités, se référer à l'annexe jointe « Périmètre ou complément de vos activités ».

Ce contrat garantit, dans la limite des plafonds ci-après indiqués, les conséquences pécuniaires de la Responsabilité Civile qu'il peut encourir en raison des dommages corporels, matériels ou immatériels consécutifs causés aux tiers.



N° de client : 119046623 E
 Nom : SARL BACHELLERIE

EVENEMENTS GARANTIS	MONTANT MAXIMUM DES GARANTIES PAR SINISTRE sauf Exception
RESPONSABILITE CIVILE LIEE A L'EXPLOITATION DE L'ENTREPRISE	
Tous dommages confondus (corporels, matériels et immatériels consécutifs) DONT : - Dommages corporels - Dommages matériels et immatériels consécutifs y compris lors de foires, salons, marchés, expositions... en raison d'occupation de locaux à titre précaire	8 000 000 € 8 000 000 € 2 500 000 € dont 300 000 € pour les dommages immatériels consécutifs
RESPONSABILITE CIVILE PROFESSIONNELLE	
AVANT LIVRAISON DE BIENS ET/OU RECEPTION DE TRAVAUX Tous dommages confondus (corporels, matériels et immatériels consécutifs) DONT : - Dommages corporels - Dommages matériels et immatériels consécutifs - Intoxication alimentaire	8 000 000 € 8 000 000 € 2 500 000 € 2 500 000 €
APRES LIVRAISON DE BIENS ET/OU RECEPTION DE TRAVAUX : Tous dommages confondus (corporels, matériels et immatériels consécutifs) DONT : - Dommages corporels - Dommages matériels et immatériels consécutifs - Intoxication alimentaire EXCEPTION : - Dommages immatériels non consécutifs	8 000 000 € limité à 8 000 000 € par année d'assurance 8 000 000 € limité à 8 000 000 € par année d'assurance 2 500 000 € limité à 2 500 000 € par année d'assurance dont 1 500 000 € pour les dommages immatériels consécutifs limité à 1 500 000 € par année d'assurance 2 500 000 € limité à 2 500 000 € par année d'assurance 75 000 € limité à 75 000 € par année d'assurance
Atteinte accidentelle à l'environnement : Tous dommages confondus (corporels, matériels et immatériels consécutifs)	200 000 € limité à 400 000 € par année d'assurance
DÉFENSE DE VOS INTERETS	
- Défense	Sans limitation de somme pour notre action et application du barème du contrat pour les honoraires de l'avocat choisi par vos soins
- Recours	Application du barème du contrat pour les honoraires de l'avocat choisi par vos soins



N° de client : 119046623 E
Nom : SARL BACHELLERIE

La présente attestation vaut présomption simple d'assurance pour les seules périodes indiquées et ne peut engager MAAF ASSURANCES S.A. en dehors des limites précisées par les clauses et conditions du contrat auquel elle se réfère et dont l'assuré a pris connaissance.

* Attestation valable sous réserve de toute modification, suspension, annulation ou fin d'effet du contrat qui interviendrait postérieurement à la date de la présente attestation.

Fait à Niort, le 4 janvier 2023
Pour MAAF ASSURANCES S.A.

Attention : document original, établi en un seul exemplaire, à photocopier chaque fois qu'il vous en sera fait la demande. Toute mention manuscrite en dehors de la signature est réputée non écrite.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Stéphane Duroule'.

Stéphane Duroule
Directeur général



N° de client : 119046623 E
Nom : SARL BACHELLERIE

ANNEXE DE L'ATTESTATION D'ASSURANCE

PERIMETRE OU COMPLEMENT DE VOS ACTIVITES

METIER D'INSTALLATIONS THERMIQUES DE GENIE CLIMATIQUE

Réalisation d'installations de chauffage (production, distribution, évacuation pour chaudières tous combustibles et Pompes à chaleur) et de refroidissement, hors techniques de géothermie.

Cette activité comprend les travaux de :

- installations sanitaires, de réseaux d'eau chaude ou froide sanitaire (production, distribution, évacuation), de réseaux de fluide ou de gaz,
- pose de chauffe-eau thermodynamique tous systèmes,
- installation de ventilation mécanique contrôlée (V.M.C.),
- pose de capteurs solaires thermiques pour l'eau chaude sanitaire et/ou le chauffage d'une surface maximum limitée à 30 m² par chantier,
- installation de poêles à bois (granulés, pellets, buches) et son système d'évacuation des produits de combustion,
- platelage, réalisation de socle et support d'appareils et équipements,
- tranchées, trous de passage, saignées et raccords,
- calorifugeage, isolation thermique et acoustique intérieure (panneaux rigides ou semi-rigides, par soufflage, par insufflation),
- raccordement électrique du matériel,
- installations de régulation, de téléalarme, de télésurveillance, de télégestion

Ainsi que :

- l'entretien/maintenance des moyens de production (chaudières, ballons de production), de distribution (canalisations, radiateurs) et d'évacuation (remplacement ou ramonage des conduits).

METIER DE LA FUMISTERIE ET DE CONSTRUCTION DE CHEMINEES

Réalisation d'âtres et foyers fermés ou ouverts, et de tous systèmes d'évacuation des produits de combustion hors four et cheminée industriels.

Cette activité comprend :

- l'installation de poêles à bois (granulés, pellets, buches) et son système d'évacuation des produits de combustion,
- la pose sur le sol de carreaux réfractaires et céramiques.
- les raccords d'enduits divers,
- le calorifugeage des conduits,
- les revêtements en carreaux et panneaux de faïence,
- la réfection des souches,

Ainsi que :

- l'entretien/maintenance des moyens de production (chaudières, ballons de production), de distribution (canalisations, radiateurs) et d'évacuation (remplacement ou ramonage des conduits).

METIER DE L'ELECTRICITE

Réalisation de réseaux de distribution de courant électrique faible ou fort, de chauffage électrique, y compris installations aérothermiques (pompes à chaleur) air/air ou air



N° de client : 119046623 E
Nom : SARL BACHELLERIE

extrait/air neuf, ainsi que le raccord et l'installation d'appareils électriques.

Cette activité comprend :

- l'installation de ventilation mécanique contrôlée (V.M.C.) sauf en locaux avec présence d'une piscine,
 - la pose de chauffe-eau thermodynamiques monobloc tous systèmes,
 - la pose de dispositifs de protection contre les effets de la foudre,
 - La mise en oeuvre d'automatismes et de systèmes domotiques ou immotiques,
 - La réalisation de réseaux intérieurs Voix-Données-Images (VDI), notamment fibre optique,
 - l'installation de systèmes d'alarme et de détection incendie ou intrusion, sans conception des systèmes pour les ERP (Etablissements Recevant du Public) de 1ère, 2ème, 3ème et 4ème catégorie, les IGH (Immeubles de Grande Hauteur) ou les sites industriels,
 - la mise en oeuvre intérieure des matériaux ou produits contribuant à l'isolation thermique (panneaux rigides ou semi-rigides, par soufflage, par insufflation), acoustique et à la sécurité incendie,
 - la réalisation de réseaux de Gestion Technique Centralisée (GTC) ou de Gestion Technique Bâtiment (GTB),
- ainsi que les travaux complémentaires de tranchées, trous de passage, saignées et raccords.

METIER D'INSTALLATION DE SALLES DE BAIN

Réalisation de l'agencement de salles de bain comprenant la plomberie et la pose des équipements sanitaires, la mise en oeuvre des revêtements de surface en matériaux durs ou souples, la pose de miroiterie, l'électricité et la pose des appareils électriques, les menuiseries et cloisonnements intérieurs ainsi que l'isolation thermique et/ou acoustique (panneaux rigides ou semi-rigides, par soufflage, par insufflation), à l'exclusion de tous travaux de maçonnerie.

METIER DE LA VOIERIE ET RESEAUX DIVERS

Réalisation de réseaux de canalisations d'eau, de réseaux enterrés ou aériens de distribution électrique ou VDI (Voie Données Images), d'éclairage, et leurs supports, de voiries, de réseaux d'assainissement collectif à l'exclusion des stations d'épuration, de systèmes d'assainissements autonomes filière traditionnelle et dispositifs non traditionnels agréés par publication au Journal officiel (notamment micro-stations), de parcs de stationnement non couverts, de formes d'ouvrages sportifs non couverts.

Cette activité comprend :

- le terrassement, les fouilles, sans utilisation d'explosifs ainsi que la forme comprenant le renforcement du sol par apport de chaux/ciment, pour une surface maximum autorisée de 3.000 M² par chantier,
- la réalisation de zones circulables privatives par tous matériaux sauf revêtements à base de résine avec ou sans incorporation de granulats,
- la réalisation de terrasses maçonnées, plages et margelles de piscines privatives, avec revêtement de surface en matériaux durs ou bois,
- la réalisation de poteaux et clôtures maçonnées ou non,
- la réalisation de murs ou parois autonomes de soutènement, y compris par enrochement non lié ou par gabions avec remplissage par pierres, pour une hauteur n'excédant pas 3 mètres du point le plus bas,
- la démolition ou déconstruction d'ouvrages (hors explosifs),
- le déneigement et/ou désencombrement de voiries (hors explosifs).
- l'installation en extérieur de récupérateurs d'eau de pluie sans raccordement au réseau sanitaire.
- l'installation de mobiliers urbains et aires de jeux.



N° de client : 119046623 E
Nom : SARL BACHELLERIE

METIERS DES COMMERCES TELE-HIFI-VIDEO ET ELECTROMENAGER

Ces métiers comprennent également les activités pose d'antennes, paraboles et livraison, dépannage à domicile, ainsi que le raccordement du matériel vendu aux installations existantes (eau, électricité, ...).

METIERS DES COMMERCES DE COMBUSTIBLE

Ces métiers comprennent également les activités de livraison.

La présente annexe est indissociable de l'ATTESTATION D'ASSURANCE éditée ce même jour et ne saurait être appréciée isolément. Ces documents valent ensemble présomption simple d'assurance pour les seules périodes indiquées et ne peuvent engager maaf assurances s.a. en dehors des limites précisées par les clauses et conditions du contrat auquel ils se réfèrent et dont l'assuré a pris connaissance.